



**DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2025-21
PORTANT DÉCISION D'AIDE POUR LES TRAVAUX DE
REDUCTION DE LA VULNERABILITE DANS LE CADRE
DE L'OPERATION AGLY ALABRI**

[REDACTED]

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly,

VU les statuts du syndicat ;

VU la délibération n°2023-14 du 20 avril 2023 décidant l'engagement de l'opération Agly ALABRI pour la réduction de la vulnérabilité face aux inondations ;

VU la délibération n°2024-39 du 07 octobre 2024 approuvant le règlement d'aide pour les travaux de réduction de la vulnérabilité dans le cadre de l'opération Agly ALABRI ;

Considérant que le rapport d'instruction en annexe considère le dossier de demande de subvention complet et éligible ;

Considérant les éléments suivants issus du rapport d'instruction en annexe :

Objet de l'aide	Travaux de réduction de la vulnérabilité du bâti
Bénéficiaire de la subvention	[REDACTED]
Assiette éligible	2 023.56 €
Montant de l'aide SMBVA	10% de l'assiette éligible soit 202.36€
Délai de caducité	Date de la décision + 18 mois
Imputation budgétaire	20421

DÉCIDE

- **DE VALIDER** le dossier de demande de subvention de [REDACTED]
- **D'OCTROYER** une aide SMBVA de 202.36 euros à [REDACTED] sous réserve de la réalisation des travaux et de la présentation de factures acquittées ;

Fait à Saint-Paul-de-Fenouillet, le 12 juin 2025

Le Président,



La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication

ANNEXE TECHNIQUE

Demande de subvention –

Claira

Tableau de financement prévisionnel				
Coût total	DDTM66	CD66	SMBVA	Particulier
2 023,56 €	1 618,84 €	202,36 €	202,36 €	0 €

Tableau de financement par mesure					
Mesures	Montant devis	DDTM66	CD66	SMBVA	Particulier
Fourniture et pose de 4 poteaux de matérialisation de piscine	1 462,56 €	1 170,04 €	146,26 €	146,26 €	0 €
Acquisition d'une pompe d'évacuation des eaux	561,00 €	448,80 €	56,10 €	56,10 €	0 €
Coût total	2 023,56 €	1 618,84 €	202,36 €	202,36 €	0 €

Instruction technique du 17/6/2025

- Diagnostic ALABRI réalisé le 13/3/2024 (06605024AGLY0096)
- Plancher hors d'eau mais parcelle inondable
- Travaux préconisés et subventionnés :
 - o Matérialisation de la piscine
 - o Acquisition d'une pompe d'évacuation des eaux
- Travaux prévus sur devis :
 - o Matérialisation de la piscine
 - o Acquisition d'une pompe d'évacuation des eaux
- Pertinence des travaux prévus sur devis : OK
- Cohérence des prix des devis : OK

AVIS TECHNIQUE FAVORABLE POUR ATTRIBUTION D'UNE AIDE DE 10% SOIT 202.36€